



SE-UNSA REIMS
Maison des syndicats
15 bd de la paix
BP149 51055 REIMS cedex
Rez de chaussée avant l'ascenseur
03 26 88 25 53

ac-reims@se-unsa.org
<http://sections.se-unsa.org/reims/>



SE-UNSA REIMS - Flash du 26 mai 2011

Merci d'afficher ce flash en salle des profs (utilisez le format. pdf joint) ou transférez-le

Sommaire :

- 1/ Le 31 mai, défendons les salaires dans la Fonction Publique
- 2/ Master en alternance : moitié économies, moitié embrouilles
- 3/ Echec scolaire : le SE-UNSA réagit aux propos scandaleux de Claude Guéant...
- 4/ Non aux ECLAIR, oui à une vraie éducation prioritaire : signez la pétition !
- 5/ Contractuels de la fonction publique : ce que l'UNSA a obtenu...

1/ Le 31 mai, défendons les salaires dans la Fonction Publique

le 31 mai
je me mobilise
pour
les salaires
avec l'UNSA
Fonction publique

le Service Public
au cœur

c'est une action quotidienne pour défendre et améliorer les conditions de travail, les rémunérations, les carrières, les formations, des agents titulaires et contractuels de la Fonction publique.

www.unsa.org

UNSA
Fonction publique

le Service Public au cœur
Plus qu'un slogan, c'est notre engagement !

Le 31 Mai 2011, rassemblons nous, pour défendre les salaires dans la Fonction Publique (Etat - Hospitalière - Territoriale)

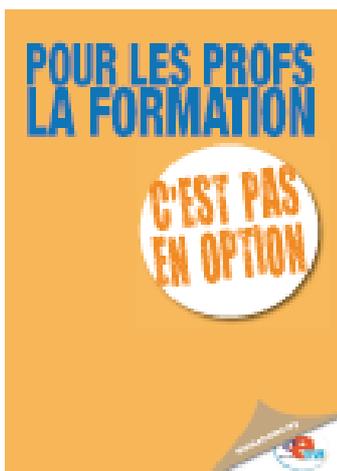
ARDENNES : Rassemblement devant la préfecture à Charleville-Mézières à 11h00

AUBE : Rassemblement devant la préfecture à Troyes à 11h45

MARNE : Rassemblement devant la sous-préfecture à Reims de 11h00 à 13h30 et devant la préfecture à Châlons en Champagne de 11h00 à 13h30

HAUTE-MARNE : Rassemblement pique-nique à 12h00 devant l'hôtel de Ville de Chaumont

2/ Masters en alternance : moitié économies, moitié embrouilles



Les Ministres de l'Éducation nationale et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche viennent d'annoncer la mise en place de masters en alternance pour les étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement.

Pour le SE-Unsa, le dispositif présenté n'est qu'une pâle copie des masters de ce type déjà proposés par l'Université dans d'autres domaines. La part du stage représentera au plus un cinquième de la formation.

Une alternance digne de ce nom recouvrirait une tout autre réalité. Elle impliquerait que l'étudiant passe près de la moitié de son année en stage. Elle demanderait également un accompagnement du stagiaire pendant sa mise en situation. Ce sera loin d'être le cas et les étudiants se retrouveront projetés sur le terrain.

Encore une fois, la tentative d'habillage ne saurait masquer l'approche budgétaire de la mesure. En effet, ce dispositif permettra aux Recteurs de faire coup double. En premier lieu, ils pourront pallier la pénurie chronique de remplaçants.

Dans le même temps, cerise sur le gâteau, ils réaliseront de substantielles économies puisque les étudiants coûteront entre 10 et 50% de moins qu'un contractuel ou un remplaçant en titre.

Le SE-Unsa dénonce ce nouvel artifice laissant accroire que des améliorations sont apportées à la désastreuse réforme de la formation. La suicidaire logique budgétaire poursuit son œuvre. Après les contractuels et les vacataires, voici désormais les étudiants confirmant que la précarisation se poursuit dans le second degré et fait son entrée à l'école primaire.

Le SE-Unsa continue de revendiquer une remise à plat du dispositif, positionnant les concours en fin de M1, introduisant des modules de préprofessionnalisation dès la licence et instaurant un système d'aides permettant de préserver la mixité sociale parmi les futurs enseignants.

3/ Echec scolaire : le SE-UNSA réagit aux propos scandaleux de Claude Guéant...



Monsieur Guéant, l'échec c'est vous !

Le SE-Unsa est scandalisé des propos de Claude Guéant qui, dans une nouvelle diatribe aussi haineuse que caricaturale, a affirmé que « les deux tiers des échecs scolaires, c'est l'échec d'enfants d'immigrés ».

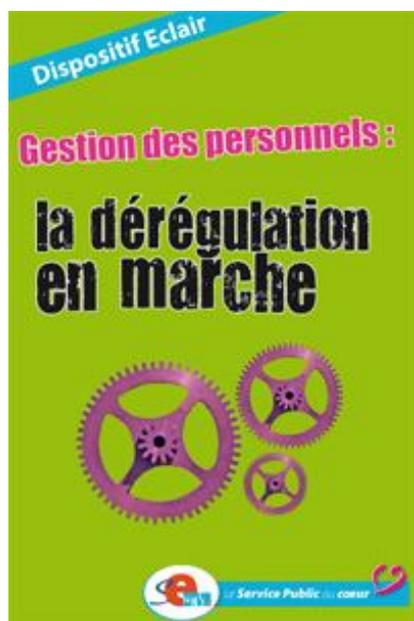
Sans doute obsédé par la course à l'échalote engagée avec le Front national, le ministre de l'Intérieur dépasse les bornes. Les chiffres avancés ne s'appuient sur aucune réalité statistique.

Pointer ainsi du doigt, non seulement les immigrés, mais aussi leurs enfants, est indigne d'un ministre de la République.

En suggérant que les enfants d'immigrés sont les responsables du trop grand taux d'échec de notre système scolaire, que cherche Claude Guéant ? A leur mettre sur le dos les mauvais résultats de la France aux évaluations internationales ? A exonérer le gouvernement de ses responsabilités et à justifier son plan de destruction massive de postes à l'Education ?... Peu importe la raison, cette nouvelle provocation qui stigmatise les enfants est ignoble !

Au SE-Unsa, nous sommes fiers que l'Ecole de la République soit accueillante à tous les enfants, quelles que soient leur origine et leur condition. Nous attendons du gouvernement qu'il nous soutienne et nous donne les moyens de conduire chacun à la réussite !

4/ Non aux ECLAIR, oui à une vraie éducation prioritaire : Signez la pétition !



L'intersyndicale nationale 2nd degré, dans la suite du communiqué commun de décembre, lance une pétition pour l'abandon du programme Eclair qui, comme le dispositif CLAIR est un laboratoire de déréglementation des établissements, des statuts, mais aussi de la gestion des personnels.

Signez et faites signer www.clairementnon.org/

Sans bilan, le Ministère a procédé dès le début de l'année 2011 à l'extension du label (E)CLAIR imposé d'autorité à 105 établissements à la rentrée 2010 à la suite des Etats Généraux de la Sécurité à l'école.

Erigeant le « climat scolaire » comme facteur principal d'échec ou de réussite scolaire des élèves, le programme ECLAIR représente à la fois un recentrage de l'éducation prioritaire sur un nombre limité d'établissements à partir de critères discutables et un dévoiement majeur du principe fondateur de « donner plus à ceux qui ont le moins ».

Instrumentalisant le « droit à l'expérimentation » ouvert par l'article 34 de la loi Fillon, il vise à transformer ces établissements désignés autoritairement en laboratoires de déréglementations tous azimuts qui risquent d'être ensuite généralisées à l'ensemble du système éducatif

Lire la suite : <http://www.se-uns.org/spip.php?article3363>

5/ Contractuels de la fonction publique : ce que l'UNSA a obtenu...

L'UNSA vient de publier une brochure spéciale sur les contractuels de la Fonction Publique. Pour la télécharger suivez le lien suivant :

<http://www.unsa-champagne-ardenne.com/article-contractuels-de-la-fonction-publique-74534068.html> : Bonne lecture !

Vos contacts au Se-UNSA :

Jean-Michel ALA VOINE, Secrétaire académique 03.26.88.25.53

Francis GRENET, Secrétaire Académique adjoint, en charge du second degré et élu CAPA 06.88.30.23.74

Hamdy OULD AMAR, Sandrine LEFEVRE, Sylvie GANTHIER, Jérôme BOUINOT et Philippe GARET, élu(e)s en CAPA Certifiés

Patrice BARTHELEMY et François CARRE, élus en CAPA PLP

Didier VANOTTI et Gérard COSTE, élus en CAPA PEGC

Miloud BEN AMAR et Laurent PINOT, élus en CAPA CPE

Antonio SATURNO et Sandrine BAGUET, élu(e)s en CCP Enseignants non titulaires

Smaïn AFARTOUT et Mélanie CARTON, élu(e)s en CCP Non enseignants, non titulaires

*Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer et vous défendre que grâce aux cotisations de ses adhérents.
Soyez solidaires, n'hésitez pas à nous rejoindre j'adhère ☐ <http://sections.se-uns.org/reims/spip.php?article109>
Pour vous désinscrire de la lettre électronique, envoyez un mail en retour*